

Tendresses impériales

Napoleon I

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

LIVRE PREMIER.--TITRE PREMIER

=Jouissance des droits civils.=

Tout Français a la jouissance ou propriété des droits civils; mais quelques Français, comme les mineurs, les interdits et les _femmes mariées_ n'ont pas l'exercice de leurs droits.

TITRE III

=Du domicile.=

Celui qui est _soumis_ à une personne est domicilié chez elle: ainsi la _femme_ est domiciliée chez son mari.

TITRE V

=Des droits et des devoirs respectifs des époux.=

ART. 213.--Le mari doit _protection_ à sa femme, la femme _obéissance_ à son mari.

ART. 214.--La femme est obligée d'habiter avec le mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider; le mari est obligé de la recevoir et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état.

TITRE VI

=Du divorce.=

ART. 229.--Le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme.

ART. 230.--La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari lorsqu'_il aura tenu sa concubine dans la maison commune_.

TITRE VI

=De la séparation de corps.=

ART. 308.--La femme contre laquelle la séparation de corps sera prononcée pour cause d'adultère sera condamnée, par le même jugement et sur la réquisition du ministère public, à la réclusion dans une maison de correction pendant un temps déterminé, qui ne pourra être moindre de trois mois, ni excéder deux années.

ART. 309.--_Le mari restera le maître d'arrêter l'effet de cette condamnation en consentant à reprendre sa femme_.

TITRE VII

=De la paternité et de la filiation.=

ART. 340.--La recherche de la paternité est interdite.

ART. 341.--La recherche de la maternité est admise.

TITRE IX

=De la puissance paternelle.=

ART. 373.--Le père seul exerce cette autorité durant le mariage.

ART. 374.--L'enfant ne peut quitter la maison paternelle sans la permission de son père, si ce n'est pour _enrôlement volontaire_[8], après l'âge de dix-huit ans révolus.

[Note 8: Il faut observer cette restriction. Elle exprime la pensée de Napoléon, mettant la Patrie (les armées, par conséquent) au-dessus de la famille.]

TITRE X

=De la tutelle des père et mère.=

ART. 389.--Le _père_ est, durant le mariage, administrateur des biens personnels de ses enfants mineurs.

LIVRE III.--TITRE PREMIER

=Des successions.=

ART. 776.--Les femmes mariées ne peuvent pas valablement accepter une succession sans l'autorisation de leur mari.

TITRE II

=Des donations entre vifs et des testaments.=

ART. 905.--La femme mariée ne pourra donner entre vifs sans l'assistance ou le consentement spécial de son mari.

ART. 934.--La femme mariée ne pourra accepter une donation sans le consentement de son mari.

ART. 1029.--La femme mariée ne pourra accepter l'exécution testamentaire qu'avec le consentement de son mari.

* * * * *

CODE PÉNAL

LIVRE III

=Crimes et délits.=

ART. 324.--Dans le cas d'adultère prévu par l'article 336, le meurtre commis par l'époux sur son épouse ainsi que sur le complice à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale est excusable.

ART. 336.--L'adultère de la femme ne pourra être dénoncé que par le mari.

ART. 337.--La femme convaincue d'adultère subira la peine de l'emprisonnement pendant trois mois au moins et deux ans au plus. Le mari restera le maître d'arrêter cette condamnation en consentant à reprendre sa femme.

ART. 339.--Le mari qui aura entretenu une concubine dans la maison conjugale et qui aura été convaincu sur la plainte de la femme sera puni d'une amende de cent francs à deux mille francs.

* * * * *

LETTRES À Mme WALEWSKA

_Après la victoire d'Iéna, Napoléon occupa la Pologne et fit dans Varsovie, sa capitale, une entrée glorieuse. Les Polonais, qui avaient vu dans son triomphe l'espoir de leur affranchissement, lui firent un accueil enthousiaste. Les fêtes succédèrent aux fêtes. Au cours de l'une d'elles, dans un bal, Napoléon remarqua Marie Walewska. Pour la première fois peut-être depuis qu'il est empereur, il laissa voir son trouble et l'écrivit, bien que dans un billet

bref, où le chef paraît plus que l'amoureux. Ce billet, que Duroc[9] porta, était ainsi conçu:_

«Je n'ai vu que vous, je n'ai admiré que vous, je ne désire que vous. Une réponse bien prompte pour calmer l'impatiente ardeur de

«N.»

[Note 9: Duroc, aide de camp de l'Empereur et un de ses familiers.]

La signature, qui n'est qu'un paraphe, le style, qui n'est qu'une suite d'exclamations que termine un ordre, tout cela parut une impertinence aux yeux de la jeune Polonaise. Elle refusa l'invitation.

L'Empereur ne se tint pas pour battu. Il a conscience de sa valeur, et si d'autres, plus modestes et surtout moins actifs que lui, répugneraient à l'affirmer, il ne craint pas de l'écrire à celle qu'il veut conquérir:

«Vous ai-je déplu, madame? J'avais cependant le droit d'espérer le contraire. Me suis-je trompé! Votre empressement s'est ralenti, tandis que le mien augmente. Vous m'ôtez le repos! Oh! donnez un peu de joie, de bonheur à un pauvre coeur tout prêt à vous adorer. Une réponse est-elle si difficile à obtenir? Vous m'en devez deux.

«N.»

_À ce billet, où paraissait l'ennui de n'avoir pas été accueilli, la crainte d'avoir été trop brusque et la douleur réelle qu'éprouvait le Maître à se sentir isolé dans sa gloire, Marie Walewska, plus

par respect de ses devoirs d'épouse, croyons-nous, que par fierté, ne voulut pas répondre._

Son entourage a beau lui représenter qu'être la maîtresse de l'Empereur, ce n'est pas manquer à l'honneur, et que ce serait peut-être préparer le salut et la grandeur de la Pologne, Marie Walewska se refuse à ce compromis.

Napoléon insiste une troisième fois. Son billet est plus tendre encore, plus long aussi. Enfin il promet ce que tous les Polonais désirent:

«Il y a des moments où trop d'élévation pèse, et c'est ce que j'éprouve. Comment satisfaire le besoin d'un coeur épris qui voudrait s'élancer à vos pieds et qui se trouve arrêté par le poids de hautes considérations paralysant les plus vifs désirs? Oh! si vous vouliez!... Il n'y a que vous seule qui puissiez lever les obstacles qui nous séparent. Mon ami Duroc vous en facilitera les moyens.

Oh! venez! venez! Tous vos désirs seront remplis. Votre patrie me sera plus chère quand vous aurez pitié de mon pauvre coeur.

«N.»

Le lendemain de la réception de ce billet, lasse des assauts de Napoléon et surtout d'entendre les prières de son entourage, qui persistait à voir dans son consentement l'avènement de la Pologne, Marie Walewska se rendit au château impérial. Ce fut la nuit, entourée de mystère, voilée et en voiture fermée, qu'elle y arriva en compagnie d'un gardien discret.

_Napoléon l'attendait. Il était là, debout, dans la salle ou on l'introduisit. Empressé, comme il savait l'être avec les femmes qu'il aimait, l'Empereur se montra galant. Mais Marie Walewska,

toute surprise encore, ne put que pleurer, se montrer nerveuse et d'une timidité qui pouvait surprendre. Quand, à deux heures du matin, on vint la prendre pour la reconduire chez elle, comme il avait été convenu, Napoléon n'avait obtenu qu'un droit de consolation et sa promesse de revenir le lendemain._

Aussi, dès son réveil, sa femme de chambre lui remit-elle ce mot, qui accompagnait un bouquet et une guirlande de diamants:

«Marie, ma douce Marie, ma première pensée est pour toi, mon premier désir est de te revoir. Tu reviendras, n'est-ce pas? Tu me l'as promis. Sinon l'aigle volerait vers toi. Je te verrai à dîner, l'ami[10] le dit. Daigne donc accepter ce bouquet: qu'il devienne un lien mystérieux qui établisse entre nous un rapport secret au milieu de la foule qui nous environne. Exposés aux regards de la multitude, nous pourrons nous entendre. Quand ma main pressera mon coeur, tu sauras qu'il est tout occupé de toi et, pour répondre, tu presseras le bouquet! Aime-moi, ma gentille Marie, et que ta main ne quitte jamais ton bouquet.

N.»

[Note 10: Duroc.]

Le soir, elle était au dîner. La conversation s'engagea entre elle et l'Empereur à l'aide de ce bouquet. Puis elle vint au palais. L'habitude prise, elle y revint chaque soir.

_Quand Napoléon quitta Varsovie pour Finckenstein, elle le suivit. Dans cette nouvelle résidence, elle mène une vie cloîtrée, enfermée dans un château morne, où elle ne voit personne. L'Empereur paraît aux heures des repas, pris en tête à tête. Le

reste du temps, elle l'use à lire, à broder, à voir la parade à travers les persiennes._

De Finckenstein, elle va à Vienne, et de Vienne à Paris, où l'Empereur lui achète un hôtel particulier au 48 de la rue de la Victoire.

De là, elle gagne Schoenbrunn, en 1809, et le château de Walewice, en 1810, où elle accouche d'un fils (le 4 mai): le comte Walewski.

Puis elle revint à Paris. Mais l'époque des revers commençait. Napoléon, attristé, ne pense plus avec la même gaieté à sa maîtresse. Des soucis l'absorbent. Il songe à mourir. C'est quelques jours avant l'Île d'Elbe. Ce soir où, vaincu, il a voulu se suicider sans y parvenir, Marie Walewska attendra toute une nuit l'amant soucieux que, bien qu'attristée, elle n'ose déranger. Lui ne se souviendra plus qu'au matin qu'elle a passé la nuit à l'attendre dans une pièce proche. Et malgré tant de douleur qui l'accable, il trouve pour elle, à défaut d'amour, des mots d'amitié profonde:

«Marie, j'ai reçu votre lettre du 15. Les sentiments qui vous animent me touchent vivement. Ils sont dignes de votre belle âme et de la bonté de votre coeur. Lorsque vous aurez arrangé vos affaires, si vous voulez aller aux eaux de Lucques ou de Sise, je vous verrai avec un grand et vif intérêt, ainsi que votre fils, pour qui mes sentiments sont toujours invariables. Portez-vous bien, pensez à moi avec plaisir et ne doutez jamais de moi.

Le 16 avril.

N.»

Napoléon partit pour l'Île d'Elbe. C'est là qu'elle le vint visiter le 1er septembre 1814. Elle sera près de lui encore en 1815, pendant les Cent Jours.

Enfin, quand ce fut l'exil définitif, l'abdication pour Sainte-Hélène, Marie se crut dégagée de tout serment. Elle épousa Philippe-Antoine, général comte d'Ornano, ancien colonel des dragons de la Garde, cousin de l'Empereur.

De ce mariage elle eut un fils[11], le 9 juin 1817. Quelques mois après, vers la mi-décembre, elle mourait dans son hôtel de la rue de la Victoire, qu'elle avait quitté lors de son mariage.

[Note 11: Rodolphe-Auguste d'Ornano, député au Corps législatif sous le Second Empire. Mort le 14 octobre 1866.]

End of Project Gutenberg's Tendresses impériales, by Napoléon Bonaparte

Sources et licence

Texte : https://www.gutenberg.org/ebooks/19700. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.